



PROMECA

V.I.E. À TEMPS PARTAGÉ*

INDE (Chennai)

Constantin de LA SEIGLIERE
Ingénieur ECE (Paris)
26 ans - Anglais courant

* Volontaire
International en
Entreprise

OCTOBRE 2019 – MARS 2020

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promeca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, depuis le **1^{er} avril 2019** et pour **12 mois** d'un jeune V.I.E. à temps partagé en Inde (Chennai).

Ce VIE se nomme **Constantin de LA SEIGLIERE**, est Ingénieur de l'ECE (Paris) et parle anglais couramment.

Il est basé dans les bureaux de la Chambre de Commerce Française en Inde à Chennai, et **travaille actuellement pour le compte de 2 sociétés françaises industrielles**, chaque société lui ayant confié une mission spécifique en fonction de ses besoins.

Constantin dispose d'un tier de temp disponible à partir du 1^{er} octobre 2019 pour une courte mission de 6 mois. Il sera en France du 14 au 18 octobre 2019 pour rencontrer les entreprises intéressées.

Si votre société est intéressée par cette opportunité, merci de contacter Anne de La Salle ou Constantin de La Seiglière directement (cdelaseigliere@promeca-vie.fr).

TYPE DE MISSION

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

PREPARATION DE LA MISSION

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché indien

REALISATION DE LA MISSION

- Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.
- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise en Inde pendant le séjour du V.I.E.

Votre contact :

Anne de LA SALLE

Tél. : + 33 1 47 17 60 58

Fax : + 33 1 47 17 60 62

adelasalle@fimeca.com

Association pour la promotion et le développement des industries mécaniques

✉ 92038 Paris La Défense cedex • 39-41, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie

Siret : 320 734 098 00025 • Code APE : 7022 Z • TVA intracommunautaire : FR 39 320 734 098

Compte bancaire : 30004 02837 00010421579 94



MODALITES FINANCIERES

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de :
 - **13 500 € HT** pour 1/3 de temps
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels en France et en Inde, loyer du bureau à Chennai, déplacements à l'intérieur du pays, frais de formation préalable avant de partir, etc....
- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
 - . **50 % à la signature du contrat**
 - . **50 % en mars 2020**

Votre contact :

Anne de LA SALLE
Tél. : + 33 1 47 17 60 58
Fax : + 33 1 47 17 60 62
adelasalle@fimeca.com